

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 54 (1974)
Heft: 2

Artikel: Opinion : à propos du recyclage des excédents pétroliers
Autor: Aschinger, Franz E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886358>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



PROFESSEUR FRANZ E. ASCHINGER

CONSEILLER ÉCONOMIQUE
DE LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE (*)

A propos du recyclage des excédents pétroliers

Si l'énorme déficit de la balance des paiements des pays importateurs de pétrole ne pouvait être financé autrement que par leurs réserves, la situation serait désespérée. Heureusement, les pays producteurs de pétrole devront chercher à placer à l'étranger leurs excédents qui s'accumuleront dans leurs balances des paiements. On peut donc s'attendre à ce qu'une bonne partie des paiements des pays consommateurs de pétrole leur revienne, devenant ainsi un instrument d'autofinancement de leurs propres déficits. C'est ce qu'on appelle le recyclage.

Mais ce principe ne s'applique qu'aux pays importateurs de pétrole dans leur ensemble. Il est peu probable qu'un pays individuel voie, en l'occurrence, un afflux accru de fonds excédentaires provenant de pays pétroliers compenser exactement ses dépenses accrues pour ses importations de pétrole. Certains pays, comme les États-Unis ou l'Allemagne fédérale, qui avaient un excédent dans leur balance des paiements avant la crise, qui ont une attraction économique élevée et qui, au moins en partie, possèdent des occasions d'investissements considérables, peuvent compter attirer des placements dépassant leur excédent de sorties de devises. Mais d'autres, déjà déficitaires avant la crise comme la Grande-Bretagne ou l'Italie, manquant de crédits, auront probablement à la longue de la peine à couvrir leur déficit pétrolier par des crédits des marchés financiers nationaux ou internationaux. En outre, les pays en voie de développement qui ne produisent pas de pétrole ne participeront certainement pas au recyclage naturel.

Coups d'œil 5

On a déjà vu les efforts de certains pays importateurs de pétrole sur les marchés financiers nationaux et internationaux, qui essaient de compenser les énormes déficits dus au renchérissement du pétrole par le recyclage des excédents des pays producteurs. Après la France, qui a lancé un emprunt géant de 1,5 milliards de dollars sur l'euromarché, la Grande-Bretagne a même contracté un emprunt plus grand encore de 2,5 milliards de dollars sur ce marché.

Tandis que les pays producteurs de pétrole investiront leurs excédents sur l'euro-marché, ou à New York, ou encore sur d'autres marchés nationaux à court ou à long terme ou se décident pour des participations directes ou indirectes à l'étranger, les pays déficitaires se procureront à leur tour des fonds sur ces marchés, par des emprunts privés ou publics, afin d'être en mesure de payer le déficit de leur balance des paiements courants.

Au début tout au moins, il faudra s'attendre à ce que les placements de capitaux des pays pétroliers à l'étranger soient avant tout à court terme. Ils passeront probablement en majeure partie par l'euromarché, ces pays préférant les placements anonymes, disponibles à court terme et non directement contrôlés par des autorités nationales étrangères. De ce fait, le marché des euromonnaies doit s'attendre à un fort gonflement de volume. Or, un tel accroissement des capitaux liquides et instables n'est pas dépourvu de dangers, car il augmente la masse de manœuvre des mouvements de fonds spéculatifs et, de ce fait, le danger de crises monétaires additionnelles.

Au delà, un financement essentiellement à court terme de crédits à long terme pour parer au déficit du pétrole — déficit qu'on ne peut espérer surmonter avant dix ans — serait dangereux. On risquerait d'accroître l'incertitude et de susciter une crise généralisée du crédit. Un emploi exagéré de crédits « roll-over » n'aurait, en l'occurrence, qu'un effet retardateur.

Les pays consommateurs de pétrole devront donc tout mettre en œuvre pour amener les pays producteurs à placer leurs excédents autant que possible sous forme de crédits à moyen ou long terme, ou de participations. Il faudra aussi créer des possibilités de placements qui puissent offrir aux États producteurs de pétrole la sécurité et la répartition des risques qu'ils recherchent.

Pour ces raisons, le secrétaire au Trésor des États-Unis a lancé, lors de la récente conférence de l'énergie de Washington, l'idée de créer une institution internationale d'investissement qui offrirait d'une part aux pays producteurs excédentaires un large éventail de placements profitables et protégés contre les ingérences politiques gênantes, tout en protégeant également les pays bénéficiaires — ces fonds pétroliers étant administrés par une institution internationale — contre l'influence politique des bailleurs de fonds étrangers. Vu les réactions politiques qu'on a déjà pu observer dans bien des pays à l'égard d'investissements américains ou japonais d'un volume bien inférieur à ce qu'on peut attendre des pays pétroliers, cette idée devrait être poursuivie. Mais sa réalisation ne résoudra pas, à elle seule, les grands problèmes.

(*) Extraits d'une conférence tenue dans le cadre de la Société de banque suisse, à Genève, le 23 avril 1974.